

LE TRAIT D'UNION



SPECTACLE FITZERIES LORS DU FESTI BD JEUNESSE



É Chères Varennoises, Chers Varennois,
D L'équipe municipale poursuit, dans le cadre des engagements pris en 2014, la réalisation des investissements structurants qui vont contribuer à l'amélioration durable des équipements de notre commune pour la rendre encore plus attractive et adaptée aux besoins des habitants.
I Le vaste chantier d'assainissement se poursuit dans les quartiers Route de Lyon et Avenue de Chazeuil, la remise en état des chemins entre dans sa phase finale, l'élargissement du pont de la déchetterie sera bientôt terminé, autant de préalables indispensables avant le début de réaménagement des entrées de ville.
T
O L'Écocentre renforce son développement avec de nouvelles installations actées et à venir prochainement qui confortent le plan de marche initial et contribuent, n'en déplaise à certains, à valoriser notre patrimoine, créer de l'emploi et attirer de nouveaux habitants.

De nombreux parcours de randonnée sont en cours de réalisation, qui permettront la promenade sécurisée et la découverte des richesses de notre commune et la diversité de la saison culturelle proposée apportera de multiples sources de distraction.

La préparation du budget fera la part belle aux investissements indispensables avec la recherche des subventions nécessaires aux équilibres financiers, et à la maîtrise permanente des dépenses de fonctionnement.

Comme d'habitude, chacun des adjoints va dans ce numéro, décliner les réalisations liées à son domaine de compétence pour les domaines techniques, culturels, la vie associative, le vivre ensemble, la vie citoyenne, les ressources humaines, etc...

Le chemin se poursuit avec toujours la même détermination et la recherche du travail bien fait pour apporter à chacune et chacun des conditions de vie toujours plus agréables, et ce ne sont pas les états d'âme de quelques-uns qui nous feront dévier la trajectoire.

Bonne lecture de ce nouveau trait d'union.

Roger LITAUDON, Maire

Sommaire :

Articles délégations	P. 2 à 7 et 8
Expression des groupes	P. 7
Agenda	P. 8

NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENTS

Il est désormais possible de payer les factures émises par la Commune (restaurant municipal, centre de loisirs, garderie, ...) par prélèvement unique en complément de la carte bancaire.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2019

Mardi 12 mars le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour 2019.



Au regard des investissements conséquents à venir : réhabilitation et création de réseaux d'assainissement des eaux usées, requalification des entrées de ville et du centre bourg, création de courts de tennis couverts, informatisation de l'école George Sand, ... il sera nécessaire de resserrer les dépenses de fonctionnement afin de dégager de

l'autofinancement.

La maîtrise des dépenses de personnel devra prendre en compte la revalorisation des grilles indiciaires (mesure nationale) depuis le 1^{er} janvier 2019.

Par ailleurs, la mise en location des logements transmis par le Ministère de la Défense sur le site de la Cité de l'Air (Rue des Brémonts et Rue Claudius Bourin) va permettre à la Commune d'augmenter ses recettes de fonctionnement.

Pour soutenir sa politique d'investissement et offrir aux varennois un cadre de vie plus agréable et des équipements répondant à leurs besoins, la Commune peut compter sur le soutien des partenaires financiers.

En effet, la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire, le Département, la Région, l'État et même l'Europe (à travers des fonds FEDER) ont été ou seront sollicités pour l'ensemble des travaux programmés sur le budget prévisionnel 2019.

COMMERCE, ARTISANAT, DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE DYNAMISATION DE L'EMPLOI

par François ATHAYNE, Maire-Adjoint délégué

PERMANENCES :
chaque lundi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Mickaël BRODOWSKI vient d'ouvrir « LE BISTROT », 22, rue de Vouroux. Depuis le 8 Avril, ce jeune commerçant vous propose le midi des repas ouvriers. Les horaires d'ouverture : le matin de 6H à 14H et en soirée de 17h à 22h. Celui-ci avait appris son métier à l'auberge de L'Orisse après l'obtention de son CAP. Il a travaillé dans différents restaurants et collectivités.

ÉCOCENTRE

En janvier, M. SZYMANSKI, « NYOOZ MÉDIA » s'est installé à Varennes-sur-Allier sur l'ÉCOCENTRE. Spécialiste en vidéo communication depuis une vingtaine d'années, Philippe SZYMANSKI, le gérant de la société, a une forte expérience dans la réalisation de vidéos institutionnelles et d'entreprises sur le territoire.

L'objectif est la réalisation de contenus vidéos d'informations commerciales pour les artisans, commerçants, TPE et PME du département. Des reportages commerciaux destinés à leur promotion sur les réseaux sociaux mais pas seulement.

Au printemps 2019, la société lance dans l'Allier « NYOOZ 03 », la première chaîne vidéo de promotion économique et touristique du département.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire du mardi va être déplacé à partir du 14 mai. Celui-ci se déroulera place du Bicentenaire, avenue Victor Hugo et rue Antoine Fayard. Ce déplacement permettra :

- de concentrer les commerçants pour un meilleur aspect visuel et plus d'attractivité. Techniquement, les installations électriques existent sur le site depuis la création du marché du dimanche et permettront d'alimenter les stands ayant besoin d'électricité.

- de bénéficier d'emplacements plus propres (sur voies goudronnées ou trottoirs), y compris en cas d'intempéries).

- de dégager des places de parking ; place Charles de Gaulle et à côté de la Mairie.

Le Marché des Producteurs de Pays (MPP) aura lieu le vendredi 28 juin sur la place devant la mairie ou sous le marché couvert si le temps ne le permet pas (pluie).

Réglez vos factures locales sur Internet



Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide
pour régler vos avis de sommes à payer
Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7



COMMENT PROCÉDER ?

La gamme des moyens
de paiement proposée
par votre collectivité
s'élargit.

Dorénavant, payez
vos consultations sans
vous déplacer et sans
envoyer de chèque au
moyen d'une transaction
sécurisée par carte
bancaire ou prélèvement
unique sur Internet.



FINANCES PUBLIQUES

- 1 Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr
- 2 Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou tipl.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider
- 3 Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PAYFIP de la direction générale des Finances publiques
- 4 Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction
- 5 Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement. Une attestation de paiement vous parviendra également par courrier postal.

ACTION SOCIALE, FAMILLE, AÎNÉS, PORTAGE DE REPAS

par Monique FRIAUD, Maire-Adjointe déléguée

PERMANENCES :
chaque mardi 10h à 12h et sur rendez-vous

Soucieux d'apporter une véritable réponse aux besoins de nos bénéficiaires dans leur vie quotidienne, le C.C.A.S. a pour objectif de permettre de vivre le plus longtemps possible à domicile.

Notre structure s'engage de façon permanente auprès de la personne accompagnée ainsi que de ses proches, en facilitant les actes du quotidien en fonction de leurs besoins et de leurs attentes.

Pour cela, nous nous appuyons sur des aides ménagères qui partagent les mêmes valeurs que nous : le respect de la personne, de ses droits ainsi que de son bien-être.

A partir des prochains mois, des stages vont être à nouveau proposés aux aides ménagères car notre but est de vous offrir un accompagnement personnalisé et de qualité.

Depuis le 25 mars, le poste de responsable de service est confié à Madame Anne-Sophie CHAVAILLON.



REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, au mois de novembre, a eu lieu le repas des Aînés. C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée cette journée dédiée à l'amitié et à la solidarité.



Pour les personnes ne pouvant se déplacer et qui s'étaient inscrites à la Mairie, un colis a été livré à leur domicile. Ce fut un moment de bonheur partagé.

VOEUX

En ce début d'année, les vœux du C.C.A.S. se sont déroulés en présence de M. LITAUDON, Maire, de Mme GOUBY, directrice générale des services et des membres du Conseil d'administration.



REMISE DE MÉDAILLES

Pour 2018, Mme Maryse BOUCHET a été médaillée pour ses 30 ans de service au C.C.A.S. Mme Christiane TATRI a pris sa retraite. Merci à elle pour son dévouement, son courage, sa discrétion et sa bonne humeur tout au long de son parcours auprès des personnes âgées.



CONFÉRENCE

Pour bien vieillir, le C.C.A.S. organise, pour les seniors, une conférence avec l'ARSEPT qui aura lieu le :

Judi 23 mai à 14h30
Salle Max Favalelli

Venez nombreux ! Des ateliers seront mis à votre disposition sur les thèmes suivants : activité physique, sommeil, nutrition et lien social.

L'ARSEPT regroupe la CARSAT, la MSA et la Sécurité Sociale.



ASSAINISSEMENT

Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement réalisés sur le domaine public (secteur sud) :



Les travaux se poursuivent rue du Moulin Vaque avec l'installation d'un poste de relevage en remplacement de la station d'épuration (secteur nord) :

Poursuite des travaux le long de l'avenue de Chazeuil (RN7) avec la traversée de la dite avenue en direction du rond-point de Chazeuil, sur une durée de deux mois.

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Reconquête du centre bourg :

L'étude de programmation pour la reconquête du centre bourg a été confiée à Monsieur Arthur RÉMY, mandataire du groupement «Urbanisme Grand Paysage» et concerne particulièrement la revitalisation du centre bourg. Elle vient en complémentarité de celle concernant l'aménagement des entrées de ville. La réunion de lancement s'est déroulée en Mairie le 18 février. Dans le cadre de cette étude, les habitants seront sollicités au travers de plusieurs dispositifs de concertation. Le suivi de la mission sera assuré par Marine BUZIER, chef du projet revitalisation centre bourg. La validation du projet devrait intervenir au mois de décembre 2019.

Requalification des entrées de ville :

Une réunion publique a été organisée le 5 février 2019 salle Max Favalleli, afin de présenter le projet de requalification des entrées de ville Nord et Sud par le bureau d'étude « BET Réalités ».

Nous présentons les plans des endroits stratégiques de la commune qui subiront ces modifications.



Avec deux priorités le Giratoire du Fragne et le Rond-point de Vouroux



1 % PAYSAGE ET DÉVELOPPEMENT RN 7 VARENNES-SUR-ALLIER

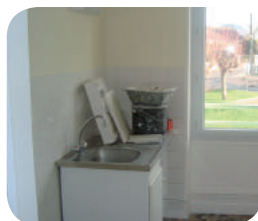
La politique « 1 % paysage et développement et cadre de vie » a pour objectif de valoriser les paysages remarquables et ordinaires des collectivités concernées par un projet d'infrastructure routière. Dans le cadre de la déviation sud de Varennes, la commune a été rendue éligible à cette politique du fait du montant du projet routier neuf estimé à 44 millions d'euros. L'enveloppe de 1 % s'élève donc à 440 000 €. Le prestataire paysagiste-concepteur retenu est le cabinet « Urbi et Orbi ». Le comité de pilotage s'est déjà réuni à deux reprises, et a travaillé sur les thèmes: « La valorisation des paysages du Val d'Allier », « La valorisation des paysages urbains et des paysages du coteau ». Un troisième atelier « découverte du territoire et maillage routiers et modes doux » est programmé à la fin du mois de mars.



Pour information : La DREAL (État) confirme que les travaux d'aménagement paysager des abords du contournement de Varennes débuteront à l'automne 2019.

RÉFECTION DES LOGEMENTS RUE DES BRÉMONTS

Après la réfection des quatre pavillons rue des Brémonts et rue Claudius BOURIN (ex-cité de l'air), suivie de leur mise en location, les travaux de réhabilitation des 11 logements du bâtiment de la rue des Brémonts ont débuté au mois de janvier, pour une mise en location fin d'année 2019.



RÈGLEMENTATIONS

Sécurité routière : Suite à la création de la voie de rétablissement entre le chemin de la déchetterie (V.C. n°2) et la RD 75 (PN 156) une signalisation va être mise en place afin de réglementer la vitesse. Elle sera limitée à 70 km/h sur la ligne droite qui longe la voie ferrée et 50 Km/h dans les virages. Cet axe sera interdit aux poids lourds sauf « dessertes locales ».

Ordures ménagères :

Nous rappelons que les containers des ordures ménagères doivent être sortis la veille du ramassage par le SICTOM, et qu'ils doivent être rentrés après leur passage. (Arrêté n°2019/23).

Collecte des encombrants :

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier met en place une collecte d'encombrants dans chaque commune. Dans le cadre de cette collecte, peuvent être présentés tout objet métallique, ou contenant de la ferraille : matériel agricole, diverses ferrailles, cuve métallique, pneu sur jante, chaudière, poêle à bois, grillage, sommiers et matelas à ressorts. Les usagers ayant des encombrants à faire évacuer doivent s'inscrire en mairie afin que le syndicat organise les tournées. En dehors de la date de passage annuel, les encombrants ne doivent pas être stockés sur la voie publique mais transportés à la déchetterie sous peine de sanctions pénales.

Composteurs installés au cimetière :

Souhaitant s'engager dans une démarche globale de réduction des déchets, la commune a été accompagnée par le SICTOM Sud-Allier pour créer un véritable point déchets au sein du cimetière. Depuis maintenant 3 ans, des composteurs ont ainsi été installés aux côtés des bacs réservés aux ordures ménagères. Nous rappelons que les composteurs accueillent uniquement les déchets organiques (terre, fleurs et plantes fanées) qui seront ensuite valorisés sur place en terreau. Les pots, films plastiques et fleurs artificielles sont toujours à jeter avec les ordures ménagères. Soucieuse de la propreté de son cimetière, la municipalité vous remercie de respecter ces consignes de tri, faciles à appliquer et qui permettront de limiter et valoriser au mieux nos déchets.

TRAVAUX PONT SNCF (PN 156)

Les travaux d'élargissement du tablier du pont des Bonnets sont en phase terminale. Le Département est en train de faire les acquisitions foncières nécessaires pour l'aménagement des accès amenant au pont. Le marché travaux doit commencer début avril 2019.



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **Je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **Je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :**

www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile Signalement-ambrosie

email : contact@signalement-ambrosie.fr

téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du trèfle vert clair sur les deux faces
- Plas d'odeur castrée on les froisse dans la main



Le soutien du territoire "Collectif BRITANNEMENT AMBROISIE" au service de la santé de tous



SAISON CULTURELLE

La saison culturelle 2019, proposée par la municipalité, a débuté le 26 janvier avec un concert à la salle Max Favalelli en présence de Clare Elizabeth et Dominique Flachon, guitariste.

La chanteuse a interprété plusieurs grands standards de la musique jazz mais également de la chanson française.

Le public a été conquis par cette très belle prestation, merci aux artistes pour cette agréable soirée.



Dans le cadre de sa saison culturelle, la Municipalité de Varennes-sur-Allier, a eu le plaisir de recevoir à nouveau la troupe de théâtre « Les Copains du Champala » le 10 février dernier à 14H30.

Le rire était encore au rendez-vous grâce à la remarquable performance des acteurs. Merci à toute la troupe de Saint Clément pour cette formidable représentation.



Merci aussi au public d'être venu encore plus nombreux que l'année passée.

**Prochain rendez avec « Les copains du Champala » :
le dimanche 9 février 2020 à 14h30 Salle Max Favalelli.**

Le 11^{ème} FESTI BD Jeunesse a eu lieu le 9 mars dernier à la Médiathèque de Varennes-sur-Allier de 14h à 18h. Cette édition fut particulière car elle a été entièrement organisée par la Municipalité et plus précisément par Corinne, Édith et Julia de la Médiathèque de Varennes-sur-Allier.



Effectivement cette année l'association Viltais (Organisateur du FESTI BD Jeunesse les années précédentes) nous a transmis en janvier dernier son souhait de ne pas réitérer son intervention à Varennes-sur-allier, pour la partie jeunesse, afin de recentrer l'activité du FESTI BD uniquement à Moulins.

Avec l'accord de Viltais et malgré un délai très court pour organiser l'événement, la médiathèque a réussi avec brio ce moment convivial avec la présence de 8 illustrateurs, auteurs.

Le spectacle pour enfants « FITZERIES », de la compagnie la malle en cartoon, a rencontré un vif succès aussi bien auprès des enfants que des parents.



Merci à nos partenaires pour leur aide à la conception de cet événement culturel.

Un très grand merci au public pour leur visite tout au long de l'après midi.

LABELLISATION PLAN MERCREDI

L'accueil de loisirs sans hébergement périscolaire de Varennes- sur-Allier s'inscrit depuis la rentrée de septembre dernier dans le dispositif « plan mercredi ».

Mercredi 20 mars des représentantes des partenaires (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) sont venues sur le site de la Garderie, Rue Louis Bonjon afin de s'assurer que la structure répondait aux exigences et objectifs fixés par ce nouveau dispositif.

Parmi les points de contrôle figuraient : le taux d'encadrement, les diplômes des animateurs, les horaires, les tarifs pratiqués, la tenue du registre de sécurité, le fonctionnement de la structure, les activités proposées.

L'accueil de loisirs est doté d'une équipe dynamique et motivée et remplit pleinement les conditions déterminées dans le cadre du label qualité Plan Mercredi.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS

Le 26/04 A 18H30 – BALADE PARTAGÉES AVEC A.N.I.S. ÉTOILÉ - DÉPART MÉDIATHÈQUE - Entrée 5 €

Le 10/05 A 20H30 - LE CHOIX DU DESTIN (film documentaire) - SALLE RENÉ FALLET - Entrée Libre

Le 07/06 A 18H00 - SOIRÉE JEUX LUDIVERS - MÉDIATHÈQUE - Entrée Libre

Le 21/06 A 18H30 - FÊTE DE LA MUSIQUE - PLACE DU BICENTENAIRE - Entrée Libre

Le 06/07 A 21h00 - CONCERT CLAIRE LAGUENIÈRE - SALLE MAX FAVALELLI - Entrée 5 €

Notre collectivité est parfois confrontée au décès de l'un des siens et c'est toujours un moment très triste et empreint d'émotion. C'est ainsi que très récemment Pascale GONNINET nous a quittés, victime d'un accident de la route dont elle n'a pu se remettre. Elle a passé près de 25 ans au service de la commune en exerçant différentes fonctions en direction des citoyens et en essayant toujours de remplir au mieux les missions confiées. A cet instant, nous partageons sincèrement la douleur de ses proches.

L'heure de la retraite a sonné pour Annie ROY et la volonté légitime d'évoluer a conduit Ariane SAULZET à une mobilité professionnelle vers AVERMES.

Cela a été l'occasion, une fois de plus, de se poser les bonnes questions pour optimiser l'efficacité des services et maîtriser au mieux les charges.

C'est pourquoi le service enfance et le C.C.A.S. seront désormais réunis en un seul pôle famille avec une direction unique, sous l'autorité d'Anne Sophie CHAVAILLON qui nous a rejoint fin mars. Dotée d'une belle expérience dans les domaines couverts, elle devrait contribuer à promouvoir un service de qualité auprès des bénéficiaires.

En matière de police municipale, une réflexion est en cours compte tenu des évolutions à venir du centre bourg et de la situation de l'un des agents. Une décision interviendra prochainement sur le dimensionnement de ce service.

Pas de révolution donc, dans la gestion des ressources humaines, mais une volonté permanente d'ajuster les effectifs aux besoins et aux moyens, en regardant de très près toutes les sources de mutualisation des compétences.

Cette gestion rigoureuse permettra sans aucun doute de valoriser mieux toutes celles et ceux qui le méritent le plus, sans alourdir le poids financier de ce poste important dans le budget de fonctionnement.



Anne-Sophie CHAVAILLON

LIBRE EXPRESSION DE GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL (LOI 2002-276 DU 27 FÉVRIER 2002)

LE GROUPE MAJORITAIRE :

Avec le printemps et les premiers soleils, on commence à sentir un début d'excitation dans notre pays par rapport à une échéance encore lointaine mais en même temps si proche, les municipales de 2020 et notre commune ne semble pas échapper à ce phénomène.

Gageons que vont fleurir dans les semaines et mois à venir, les fake news (fausses nouvelles), gangrène moderne de notre société hyper médiatisée et suréquipée en outils de communications. Toutes ces absurdités partagées sans aucune vérification, ce qui les rend encore plus perverses et dangereuses.

Notre commune, sur la mandature actuelle a toujours été épargnée par ce fléau, grâce à la maturité de l'ensemble des élus majoritaires et minoritaires qui ne se sont jamais rabaissés à véhiculer des inepties et ont toujours fait preuve d'un respect sincère les uns envers les autres.

Nous souhaitons vraiment que cet état d'esprit perdure pour l'année qui vient, tant il est vrai que ces comportements n'apportent rien au débat de fond et ne peuvent que nuire à la sérénité de tous.

Et dans le même temps, l'équipe majoritaire continuera à faire le mieux possible le travail qui lui a été confié, car les renouvellements à venir ne doivent en rien perturber l'action au quotidien, tant il est vrai que chaque jour compte pour atteindre les ambitions annoncées.

LE GROUPE MINORITAIRE :

Chères Varennoises, Chers Varennois.

Nous souhaitons, dans ce numéro du Trait d'Union, vous faire part de notre position sur les choix effectués par la majorité municipale, dans le cadre de la préparation du budget 2019.

Nous avons eu l'occasion d'exprimer dans le cadre du débat d'orientations budgétaires nos préoccupations par rapport à un certain nombre de points.

Il nous paraît un peu précipité de compter sur les recettes nouvelles générées par la location des bâtiments cédés par l'Armée de l'Air à la commune de Varennes. Notre modeste expérience, dans la gestion des bâtiments mis en location, nous laisse penser que le rapport n'est pas toujours évident. Il faudra faire le point après la réalisation des travaux indispensables, le paiement des taxes foncières (même si une part revient à notre collectivité), les vacances de logements peu attirants dans l'immeuble à deux étages, l'entretien courant à la charge du propriétaire. Nous avons pris bonne note que ce suivi serait effectué annuellement sur l'ensemble du parc immobilier qui devient conséquent : logement de l'école des Quatre-Vents, ancienne école de Chazeuil, commerces rue Antoine Fayard, ancienne bibliothèque municipale rue Louis Blanc, trésorerie, gendarmerie, etc. auxquels sont venus s'ajouter les Cités de l'Air... en attendant la zone de vie de l'ex DA277.

Nous avons réaffirmé le fait qu'il semblerait opportun si la construction de cours de tennis couverts se confirme que cette structure ait un financement intercommunal, peut-être par convention avec nos voisins Saint Pourcinois puisque Monsieur le Maire considère que cet équipement pourra être mis à disposition des 103 licenciés de la cité vigneronne ! Nous constatons enfin que les programmes nouveaux ne se bousculent pas du fait des contraintes financières auxquelles sont confrontées les collectivités locales.

Les élus minoritaires.

NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour vous informer des animations programmées sur la commune, 5 panneaux d'affichage ont été installés : Salle Favalelli, Avenue de Chazeuil (vers la zone commerciale), Route de Lyon (Fragne), Rue Jules Dupré et à Beaupuy. Retrouvez les dates, horaires et lieux des événements et manifestations organisés par la Ville de Varennes-sur-Allier ou les associations.



AGENDA

AVRIL				
5,6 et 7	Concours agricole	La journée	M. couvert et Max Favalelli	Concours agricole
Samedi 13	Festival du foot U13	La journée	Stade Mauregard	ASV Foot
Dimanche 14	Brocante	La journée	Marché couvert	Basket Club
Dimanche 14	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Ateliers passions partagées
Jeudi 18	Réunion publique assainissement	19h	Salle Max Favalelli	Commune
Vendredi 19	Assemblée Générale Groupama	19h	Salle Max Favalelli	Groupama
Lundi 22	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Bénévoles St Geran de Vaux
Vendredi 26	Balade nature ANIS Etoilé	18h30	Départ médiathèque	Commune
Dimanche 28	Cérémonie victimes et héros déportation	10h45	Monuments aux morts	Commune
Mardi 30	Concours de belote	13h30	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
MAI				
Dimanche 5	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Gymnastique de Boucé
Mercredi 8	Commémoration victoire 8 mai 1945	10h45	Carré du souvenir	Commune
Vendredi 10	Film documentaire "Le choix du destin"	20h30	Salle René Fallet	Commune
Samedi 11	Finales régionales de jeunes "Oval'team"	La journée	Stade Mauregard	ASV Rugby
Dimanche 12	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Club de l'amitié
Dimanche 12	Course la Va-Running	10h	Marché couvert	Association Va-Running
Dimanche 19	Exposition		Marché couvert	Automobile Club
Jeudi 23	Conférence - ateliers "bien vieillir" ARSEPT	14h30	Salle Max Favalelli	CCAS de la ville et ARSEPT
Dimanche 26	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Dimanche 26	Elections européennes	8h à 18h	Garderie, Centre de secours, Ecole des 4 vents	
Vendredi 31	Don du sang	16h à 19h	Salle Max Favalelli	Association des donneurs de sang
JUIN				
Jeudi 6	Repas d'été	12h	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Vendredi 7	Soirée jeux Ludivers	18h/20h30	Médiathèque	Commune
Vendredi 7	Fête de fin d'année		Salle Max Favalelli	Collège
Dimanche 9	Tournoi de foot Pentecôte	La journée	Stade Mauregard	ASV Foot
Samedi 15	Finale Top 14	La journée	Marché couvert	Amicale des anciens et amis du rugby
Samedi 15	Théâtre jeunes	20h	Salle Max Favalelli	Loisirs et Culture
Dimanche 16	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Union sportive Saulcet Le Theil
Dimanche 16	Fête départementale	La journée	Salle omnisports	Amicale Gymnique Varennoise
Mardi 18	Commémoration Appel 18 juin	11h	Place Général de Gaulle	Commune
Jeudi 20	Assemblée générale	18h30	Salle Max Favalelli	Ecole d'arts martiaux
Vendredi 21	Fête de la musique	La journée	Salle Max Favalelli	Ecole George Sand
Vendredi 21	Fête de la musique	18h30	Place du Bicentenaire	Commune
Samedi 22	Tournoi de rugby touché	La journée	Stade de Mauregard	ASV Rugby
Samedi 22	Arrivée défi vélo 70 ans, 70 étapes, 70 kms	15h	Salle René Fallet	
Samedi 29	Marché producteurs de pays	19h	Place Charles de Gaulle	Commune et C. Agriculture Allier
Samedi 29	Gala	20h	Salle omnisports	Amicale Gymnique Varennoise
Samedi 29	50 ans du club	La journée	Mauregard et Marché couvert (soir)	ASV Rugby
Samedi 29	Cinéma "Tout court j'y cours"	21h	Médiathèque	Commune